Procès verbal du deuxième conseil d'école de l'année Vendredi 21 mars 2025

Présents:

- Mairie: M MERIADEC (Adjointe aux Affaires scolaires et à la petite Enfance), M. BEAL (responsable du service enfance-jeunesse)
- RPE : Mmes JAHIER LE BORGNE et M.MALASSE,
- DDEN: M. MENARD

• équipe enseignante : Mmes DENION, AUBINEAU, NOBLET, CATHELINE & M. CHEVALIER et RIVIERE

Excusés : M. BOURREL (IEN).

1. Carte scolaire : perspectives pour la rentrée prochaine

Le département enregistre des effectifs en chute libre, mais fort heureusement l'école ne pâtira pas de mesure de carte scolaire à la rentrée prochaine. 30 départs de CM2 (dont celui d'une élève déjà effectif) pour une arrivée de 32 CP.

Stabilité à la rentrée prochaine avec un passage de 149 en septembre dernier à 151 en septembre prochain (quelques déménagements ont été annoncés entre temps).

L'organisation des classes s'effectuera pour garantir le confort de tous, en respectant les répartitions prioritaires en CP et CE1 (24 élèves maximum, comme en GS).

Synthèse : stabilité parfaite à Aimé Césaire, pour des conditions confortables.

Incertitude sur l'année suivante 2025-2026... A surveiller.

La livraison de logements collectifs jouxtant l'école apportera peut-être un lot d'élèves imprévus qui pourront peut-être garantir une stabilité pérenne.

Côté enseignants, il est trop tôt pour évoquer d'éventuels mouvements au sein de l'équipe enseignante. Vers une stabilité des enseignants titulaires.

2. bilan d'étape du projet d'école : enquête climat scolaire et aménagements futurs de la cour d'école

Un projet d'école, à quoi ça sert ? Il définit des objectifs communs, adaptés au public accueilli, en s'appuyant sur une dynamique collective élargie, liant municipalité (et notamment PEDT), familles, équipes enseignante & périscolaire, RASED, et évidemment DDEN et RPE. Ces objectifs déclinent des projets, des actions concrètes, des outils, des pratiques qui visent des compétences des programmes, des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être. Ils ciblent des enjeux majeurs que l'école devra viser et atteindre. Ils précisent des champs disciplinaires, des règles d'établissement, des habitudes, des rituels, des pratiques (message clair...), des actions à mener régulièrement ou ponctuellement.

Chaque enseignant intégrant l'équipe s'inscrit dans une démarche définie, construite collectivement, tout en gardant une marge de liberté.

Le premier axe est intitulé « Les apprentissages et le suivi des élèves ». Il recouvre les acquis scolaires (quelle programmation, quelles priorités, quelles modalités (travail de groupe, autoévaluation...), quels manuels, quels intervenants, quels projets

Le second est le bien être des élèves et le climat scolaire. Certainement l'une des clés d'une scolarisation réussie. Dans ce cadre beaucoup de pistes : projets pluridisciplinaires, Compétences Psycho-Sociales, prévention du harcèlement (nous y reviendrons plus bas), entraide, tutorat, aménagements des classes et projet d'aménagement de la cour.

C'est dans ce cadre qu'a été décidé de relancer une enquête climat scolaire globale, destinée à l'intégralité des élèves (seuls les CM avaient été sollicités la dernière fois), de leurs familles, mais aussi des personnels (enseignants, animateurs -trices, AESH, personnels de restauration, enseignants du RASED). L'objectif est de prendre le pouls de la situation, de nous rassurer sur certains points, mais aussi d'évaluer le degré de violence, les travaux à anticiper par la municipalité (la partie dédiée aux WC de l'école semble très négative). 51 questions plus ou moins ouvertes, portant sur 3 thématiques différentes : les relations inter-enfants ou enfant-adultes (quels qu'il soient), les apprentissages et les conditions de travail, la violence subie et le bien être à l'école. Autant d'indicateurs qui seront analysés par une cellule dédiée à l'Inspection Académique, qui brassera toutes les données et effectuera un bilan très détaillé auprès de l'équipe enseignante un peu plus tard dans l'année. Les résultats de la démarche seront présentés au cours du dernier conseil d'école de juin.

En prolongement, l'aménagement de la cour, plus que vieillotte désormais, sera nécessaire pour enrichir ce climat scolaire, en suscitant un sentiment identitaire plus marqué, surtout en vue des travaux d'urbanisation et immobiliers qui viendront bientôt encercler l'école, en l'emprisonnant progressivement.

Petit bilan du premier groupe de travail et de la rencontre des intervenants du CAUE. Visite sous une pluie battante en présence d'une paysagiste et d'un architecte, + services techniques + service enfance-jeunesse + service environnement + Mme Mériadec.

Visite très instructive et riche en perspectives. Beaucoup de réflexions et de potentiel, à affiner, planifier, et surtout valider le cas échéant par la municipalité, en sachant que des travaux d'isolation, d'entretien, de rafraîchissement seront peut-être également à prévoir, empiétant sur des éventuelles dépenses (les budgets municipaux sont en souffrance à l'échelle nationale).

Ont été abordés les aménagements paysagers naturels (cheminements sur copeaux ou écorces, amphithéâtre de verdure pour école dehors, extension ou installation d'un deuxième préau contenant nouveaux WC, et à cheval sur nouvelle entrée (zone d'attente abritée) et pignon de l'école

4 remarques pour illustrer la richesse des échanges :

- étonnement sur le seul WC accessible à l'intérieur des locaux, sans accessibilité aux personnes en situation de handicap,
- · dangerosité de l'entrée et de la zone d'attente
- complexité des circulations
- · circulation par portes extérieures idéale pour désengorger les couloirs.

Un débrief des échanges sera effectué. Attention, chaque commune adhérente au CAUE ne peut présenter qu'une seule cour d'école à aménager. Ce sont les Asphodèles qui ont été logiquement priorisées. La réflexion menée à la maternelle permettra certainement une extrapolation à notre école.

L'aménagement d'une nouvelle organisation de l'entrée de l'école est déjà bien avancée, le portail actuel pouvant reculer au portail donnant sur la pelouse, libérant un SAS d'accueil qui pourra disposer de bancs et de bacs, éloigné du parking et de son flux de voitures. Les enjeux sont importants : sécurité des élèves, piste cyclable, stationnement des personnels distinct de celui des familles, entrée technique pour approvisionnement de la cantine...

Questionnement des RPE:

Dans l'attente de l'aménagement, comment peut être proposée la co-activités dans l'espace de la cour ? Comment faire cohabiter football, jeu libre, bac à sable, et les activités, de manière égalitaire et concertée. L'ouverture de la partie pelouse simplifie cette cohabitation. Il n'y a désormais plus de créneau de foot lorsque la cour se limite à la seule partie goudronnée. Un créneau est néanmoins proposé chaque semaine sur le terrain stabilisé à tous les élèves qui souhaitent jouer ensemble.

C'est difficile pour les garçons de CM qui continuent à ne pas respecter ni les plannings, ni les interdictions, mais l'équipe tient bon, par respect pour la grande majorité des autres élèves.

Accès au parking sécurité et incivilité. Que devient l'aménagement du chemin ?

Le chemin qui longe le parking devrait être réaménagé et plus identifiable (arrachage de la haie qui empiète dessus, pose de poteaux sécurisants, panneaux de guidage).

Comment lutter contre les incivilités sur le parking et le stationnement ? Voilà une question récurrente, qui doit aller au-delà des simples difficultés de stationnement.

3ème axe : « Les acteurs et le fonctionnement de l'école ».

Il recouvre cette fois ci le fonctionnement de l'école, de l'équipe, les relations enseignantsdirecteur.

Questionnement des RPE : Point sur l'absence d'Anne-Melina et les remplacements des enseignants absents.

Retour également sur entrevue avec Mme UGUEN, RPE en charge de communiquer auprès du directeur des inquiétudes de familles de la classe de CE1-CE2 au vu de la valse d'enseignants qui se sont succédés depuis septembre.

Peu de journées remplacées comparé aux années précédentes, marquées par de réelles difficultés. Mais un fonctionnement compliqué et insatisfaisant lorsque cela arrive. Beaucoup de journées de décharge en moins pour pallier les absences et garantir une continuité pédagogique, surtout auprès des élèves à besoins particuliers.

4ème axe : « L'école dans son environnement institutionnel et partenarial ».

Il décrit le partenariat au sein de la communauté éducative : lien avec le service enfancejeunesse, avec les élus, avec la circonscription, le RASED, les RPE et les familles. La médecine scolaire en fait partie également. C'est l'axe qui construit « notre » école de manière très élargie.

IL s'agit sans aucun doute d'un axe fort à Aimé Césaire, qui bénéficie d'un engagement réel, loyal et respectueux de la part des RPE, et d'un partenariat très riche avec le service Enfance-

Jeunesse (et donc la municipalité). Idem du côté de la circonscription de Sainte-Pazanne, qui pilote les écoles du secteur, aide à la gestion des remplacements, accompagne l'équipe dans sa formation professionnelle, le suivi des élèves à besoins particuliers.

Sans oublier le partenariat agréable et serein avec l'équipe d'animation stable, formée et compétente. Relations quotidiennes avec l'équipe, et hebdomadaires avec Anne-Soizic LOIRAT, coordonnatrice des temps périscolaires.

L'aide aux devoirs peut également intégrer cette partie du projet d'école, pour pallier les difficultés de nombreuses familles qui sont noyées par le travail du soir, notamment en raison des horaires professionnels parfois difficiles à mettre en adéquation avec les devoirs du soir.

Point sur l'association des petits cahiers : super réussite qui doit faire la fierté des RPE et des membres de cette association indépendante, qui a su recruter des personnes fiables et volontaires pour accompagner une quinzaine d'élèves) raison d'une séance hebdomadaire chacun.

Point d'étape spécifique / dispositif pHare :

L'école est désormais labellisée. Une partie de l'équipe est en cours de formation pour apprendre à gérer les situations, en vue de leur résolution. Méthode normée, institutionnelle, qui peut et doit être accompagnée de l'équipe de circonscription. Existence d'un corps défini sur Sainte-Pazanne, regroupant IEN, conseillers pédagogiques, quelques directeurs -trices, et les enseignants du RASED.

Pas de situation critique cette année, en tout cas portée à notre connaissance. Le printemps et la fin d'année sont souvent propices à ce genre de dégradations des relations au sein des groupes. A surveiller.

Les situations signalées sont de toute façon systématiquement prises avec rigueur, sérieux, suivi et méthodologie. C'est une préoccupation majeure des équipes.

Un rapide descriptif de cette méthodologie est présentée. Une petite vidéo sera proposée en lien, à destination des familles de l'école, pour évoquer ce sujet sensible.

Pour conclure sur le projet d'école, plusieurs enjeux cette année pour consolider cette dynamique définie par le projet d'école : maintien des nombreux points forts (projets pluridisciplinaires, travail de groupe, vers l'autonomie de l'élève, participation active des élèves aux grandes décisions, harmonisation des pratiques et notamment de la gestion des tensions comme le message clair, désormais élargi aux 3 écoles publiques, individualisation et prise en compte des élèves à besoins particuliers, partenariat étroit avec le RASED). A été relancée l'utilisation d'outils plus précis et plus chiffrés (notamment les évaluations nationales) pour affiner les besoins à la sortie de la maternelle, mais aussi à la sortie de l'école élémentaire, notamment pour élaborer des axes de travail spécifiques. De la même manière, quelques difficultés internes liées aux absences ou arrêts de travail récurrents (malheureusement) avaient remis en question la tenue des décloisonnements ou échanges de service, tellement importants pour croiser les regards et travailler en équipe. Le cycle 2 rejoint le cycle 3 avec des décloisonnements inter CE1 pour enseigner l'anglais et la production écrite, mais aussi avec des échanges de service entre CP et CE1 pour enseigner les sciences et le vivant. Il s'agit là d'un enjeu majeur qui se passe très bien, et qui permet aux élèves de faire connaissance avec l'intégralité du corps enseignant. Cela exige une harmonisation des emplois du temps, à adapter aux créneaux de salles d'EPS, la piscine, le cirque, les prises en charge RASED... Un sacré

chantier désormais bien en place et savouré par les élèves. De quoi préparer également les futurs collégiens au fonctionnement spécifique qui les attendra en 6ème.

3. partenariat école-mairie : budget 2025, nouvelles orientations dans les financements + restauration et périscolaire

Stabilité du budget alloué au fonctionnement : lignes budgétaires allouées aux fournitures, achats de manuels, abonnements, photocopieurs, pharmacie, sorties scolaires...

Mais une recherche d'économie de l'ordre de 10 000 € nécessaire pour répondre à l'impériosité de réduire toutes les dépenses municipales.

Désireux de maintenir le partenariat avec la compagnie locale de cirque, The Serious Road Trip, la municipalité à informer les 2 écoles élémentaires que le partenariat avec Musique et Danse (dont le financement reposait sur un forfait proportionnel au nombre d'habitants) prendrait fin en cette fin d'année scolaire, sans être reconduit.

L'école devra donc se former pour maintenir cette tradition de chant choral et la présentation de spectacles de qualité. Affaire à suivre!

Point restauration:

Le conseil des délégués sera réuni le vendredi 28 mars prochain, en présence de la cheffe cuisinière (Khadidja) et de Nathalie GRANDGEORGE, du service Enfance-Jeunesse, pour s'exprimer sur 3 axes liés à la restauration scolaire : qualité des menus, ambiance et convivialité des repas, pistes d'amélioration. Chacune des 6 classes a organisé des réunions internes pour faire remonter doléances, félicitations ou propositions.

Excellent fonctionnement des 3 services. Pause méridienne un peu longuette. Parfaite au printemps, mais délicate en terme d'animations pendant les longs mois de pluie que nous avons eu à subir.

Travaux:

Questionnement des RPE:

- Toilettes fonctionnalité des portes et verrous ?
 Les verrous cassés seront évidemment remplacés.
- Liaison entre les écoles ?

Le chemin longeant le nouveau terrain synthétique est quasiment achevé, il permettra de relier les écoles entre elles via un chemin sécurisé. L'école pourra se rendre à l'espace Cassin via le lotissement voisin, sans difficulté.

4. vie de l'école : une sacrée vitalité!

natation, biodiversité, cirque, chant choral, webradio, enseignement de l'empathie et des compétences psycho-sociales.

Natation : lancement du cycle d'apprentissage à partir du mois de mai (période 5), toujours sous les mêmes conditions, à destination des CP jusqu'au CE2.

Objectifs : que chaque élève apprenne les bases du savoir nager.

Classe partagée en $\frac{1}{2}$ groupe : une douzaine d'élèves dans l'eau, avec leur enseignant, un maîtrenageur et éventuellement un/plusieurs parent(s). L'autre $\frac{1}{2}$ sous les Halles de la place du Marché
pour découvrir la pratique du roller, encadrement assuré par un animateur municipal compétent
(Alan). Les demandes d'honorabilité indispensables pour accompagner les élèves dans le bassin
ont été envoyées en temps et en heure, garantissant la qualité des parents accompagnateurstrices sur le plan de la légalité.

Nous espérons pouvoir proposer à l'intégralité des élèves de CE2 de pouvoir valider leur pass'nautique en fin d'année. (à condition de trouver une piscine encline à accueillir les élèves pellerinais).

Arts circassiens (The Serious Road Trip): superbe projet décliné depuis plusieurs années, qui a créé beaucoup d'émulation parmi les communes voisines.

Les classes de cycle 3 ont mené leur projet de 10 séances en décembre (super calendrier avec un spectacle juste avant Noël !), les classes de CE1-CE2 et CE2 ont suivi en janvier-février. Reste la classe de CP fin juin. Projet porteur, qui permet aux élèves de se projeter depuis le CP jusqu'au CM2. Très instructif sur les postures d'élève (prises d'initiative, autonomie, peurs éventuelles, coordination, adresse, persévérance...).

Bilan enthousiasmant! Un peu déçu que certains parents n'y accordent pas assez d'importance en libérant leurs enfants de cette présentation finale.

Webaradio (Interamicale + AJI): adressé depuis 3 ans aux seules classes de CM. Cette année encore a été mené un atelier d'écriture et travail sur la trame narrative qui a permis aux élèves de travailler ensemble, de coopérer, d'inventer une histoire à plusieurs mains, de travailler leur élocution, leur phrasé, leur écoute, avant de s'enregistrer à la lecture oralisée et expressive de leur nouvelle. Diffusion accessible sur E-primo. Fil conducteur : utiliser l'imparfait et faire rimer les phrases. Rien que ça !

Initiation aux premiers secours par deux services civiques des pompiers du 44 à destination des CM2, le 31 mars prochain.

Passage de l'attestation « rouler à vélo », toujours pour les CM2, le 1er juin.

Participation des CM2 au festival Handiclap, avec cette année une sensibilisation à la cessité avec découverte du cessi-foot (intervention du FC Nantes), une découverte du braille, et un mini récital partagé avec deux musiciens (dont une personne aveugle de naissance), le 23 mai.

Sortie de fin d'année en cours d'étude et de validation, certainement à la mer (plage de La Roussellerie pour coupler activités dans la forêt de la Pierre Attelée, et activités sur la laisse de mer ou pêche à pieds).

Fête de l'école le samedi 28 juin (concert + surprise).

Projet spécifiquement dédié aux CPS et à l'empathie / climat scolaire et / prévention du harcèlement : travail mené à 4 mains avec Solène Mabileau, enseignante du RASED, en co-intervention dans les 6 classes. Mise en place d'une programmation d'ateliers pour étoffer le parcours citoyen de chaque élève de l'école.

5. les liaisons école-collège et école-maternelle

Gros travail mené dans le cadre de la liaison GS-CP avec deux temps forts centrés sur les mathématiques.

Une randonnée collective mêlant GS et CP est programmée au printemps, ainsi qu'une journée d'intégration des GS.

Liaison école collège à venir : lancement du protocole d'admission en 6ème (administratif), journée portes-ouvertes, intégration, cross à venir, conseils des prof pour répartitions et intégrations des profils particuliers d'élèves (comportement, troubles des apprentissages, notifications MDPH). Interventions de l'infirmière scolaire sur différentes thématiques : dents (CE1), alimentation (CP), gestion des écrans (CE2), éducation à la sexualité (CM2). Détail spécifique sur ce dernier point avec une médiatisation de mouvements de contestation vis à vis des nouveaux programmes, mouvements non justifiés au vu de la stabilité des enseignements qui seront abordés à l'école primaire, à savoir le respect de l'intimité, le consentement et une présentation de la puberté.

Séance levée à 19h50.